

PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Comité Local d'Information et de Concertation de Château-Arnoux-Saint Auban :

USINE ARKEMA

1ère assemblée.

Réunion du 23 mars 2010 - Compte rendu -

Présents/excusés - MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS :

TITULAIRES COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

Dreal PACA	Présent
Secrétaire Général Préfecture Alpes de Haute Provence	Présent
SIDPC	Présent
DDIS	Présent
DDT	Présent
DDTEFP	
	Secrétaire Général Préfecture Alpes de Haute Provence SIDPC DDIS DDT

TITULAIRES COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

•	de MEESTER Gérard	Conseiller Général 04	
•	DEORSOLA Jean-Paul	Mairie de Maffougasse-Augès	
•	FIAERT Claude	Maire de L'Escale	Présent
•	LEUDIERE Philippe	Mairie des Mées	Présent
•	MARTELLINI Patrick	Maire de Château-Arnoux-Saint Auban	Présent

ROUCAUD Paul
 Maire de Montfort

TITULAIRES COLLÈGE « EXPLOITANTS »

 ARAUD Denis 	DIRECTEUR ADJOINT	Présent
 GUEDON Marc-Oliver 	RESPONSABLE FABRICATION SECTEUR NORD	Présent
 HECTOR Marie-Pascale 	SERVICE HSE	Présent
MAGNIN Guy	RESPONSABLE RH	Présent
NESTY Patrick	RESPONSABLE HSE	Présent
- VELLAR Dominique	Diperreup	

• VELLAR Dominique Directeur

TITULAIRES COLLÈGE « SALARIÉS »

BERTHALON Frédéric	CHSCT ARKÉMA	Présent
BERTRAND PhilippeBLANC Philippe		Présent
 DUBOIS Thierry 	CHSCT ARKÉMA	Présent
 MANZONI Jean-Marc 	Secrétaire du CHSCT	Présent

ROVIDA Jean-Michel



TITULAIRES COLLÈGE « RIVERAINS » BELMONTE Auguste BONIFICO André BOUBZARI Charles PINTO Armand		Présent		
RAMPONI Paul		Présent		
RICHAUD Jean-Louis		Présent		
Membre Permanent				
SACHER Michel	DIRECTEUR CYPRÈS	Présent		
Autres:				
Collège « Administrations »				
WATTIAU Philippe	Dréal	Présent		
BREMOND Raymonde	Inspection Éducation Nationale	Présent		
BAYLE Françoise	Préfecture 04	Présent		
METGE Stéphanie	Dréal	Présent		
Suppléants Collège « collectivités territoriales »				
• BOSCO	Maire de Montfort	Présent		
Autres participants au titre des « collectivités territoriales »				
DUBIEZ Thomas	CHARGÉ DE MISSION PCS CHÂTEAU-L'ESCALE	Présent		
QUEYREL Brigitte	DAG Château-Arnoux-Saint-Auban	Présent		

La réunion débute à 14h30.

INTRODUCTION

Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Alpes de Haute-Provence accueille les participants à cette réunion du comité local d'information et de concertation et rappelle les missions du CLIC :

- information de tous les acteurs concernés autour d'une installation à risques, sur les risques industriels et les mesures prises pour y remédier, par l'industriel lui-même et par la Sécurité civile.
- 2. Concertation pour la planification des mesures de prévention des risques.

Un tour de table de présentation des membres est effectué.

INSTALLATION DU CLIC

Un diaporama est présenté par la Dréal (voir annexe).

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT

Monsieur MARTELLINI, maire de Château-Arnoux-Saint Auban se déclare candidat à la présidence du CLIC, et propose une coprésidence au préfet, pour éviter toute polémique.

Il n'y a pas d'opposition. La candidature de M. MARTELLINI est acceptée par le comité qui sera coprésidé avec le Préfet.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE

Afin d'assurer la liaison entre les membres du comité, il est convenu que le Cyprès assurera le secrétariat du Clic de Château-Arnoux-Saint Auban.

SITE INTERNET

Un site Internet <u>www.clic-paca</u> est disponible pour accueillir l'ensemble des documents utiles aux membres du Clic. Le Cyprès tiendra à jour ce site Internet qui permettra de partager des informations non encore validées, grâce à un accès sécurisé avec login et mot de passe.

Le rapport annuel Arkéma sera diffusé aux membres du CLIC au moins deux semaines avant la réunion annuelle du CLIC, qui devrait se tenir chaque année en fin de premier trimestre.

BILAN ARKEMA

Présentation de L'entreprise

Voir diaporama en annexe.

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ DANS LE SITE INDUSTRIEL

Voir diaporama en annexe.

ORGANISATION DES SECOURS

Voir diaporama en annexe.

Le maire demande quel est le lien entre les secours internes et externes.

Il n'y a pas de formalisation d'entraide en dehors des exercices PPI; les exercices POI ne se font qu'avec les moyens internes.

Il n'y a pas eu d'exercice PPI depuis longtemps (2000), seulement un exercice PSI, sur le pipeline TransEthylène /TransAlpes.

M. Lauch annonce que le PPI doit être révisé et que des exercices communs entre pompiers du site et secours publics seront nécessaires. Il souhaite également que dès révision du PPI, un exercice PPR soit réalisé sur site.

M. Laborde signale qu'au moins un exercice POI annuel doit être réalisé avec le SDIS.

SUIVI DE LA POLLUTION

SOLVANTS

Il existe une pollution par solvants dont l'origine est double : d'une part les rejets en marche normale de l'usine et d'autre part une pollution historique diffuse des sous-sols.

Ces deux pollutions sont mesurées en particulier au « goulet » qui est le point de confluence des eaux de surface (rejet canalisé) et des eaux souterraines.

L'objectif de résultat est fixé à 20 kg/jour pour traiter à la fois le rejet canalisé et la pollution historique.

Des barrières hydrauliques sont installées : ce sont des puits de pompage qui prélèvent l'eau de la nappe pour la traiter avant rejet.

L'administration a demandé à Arkéma d'investiguer sur la rive gauche de la Durance ; les premiers résultats seront connus en mai.

Aujourd'hui, il est pompé environ 110 tonnes par an de solvants. M. Nesty indique que les quantités de polluants pompées sont en diminution tous les ans, du fait de la réduction d'activité mais aussi des progrès constants entrepris pour lutter contre la pollution.

Des essais de traitement complémentaires ont été effectués par ensemencement de la nappe par des bactéries.

En parallèle au suivi de la qualité de l'eau, des stations d'analyse des végétaux, des sédiments et des poissons sont établies dans le lit de la Durance.

M. Laborde propose de détailler le problème de la pollution lors d'une prochaine réunion du CLIC.



Il a été constaté en 2009 une augmentation des concentrations de mercure rejeté malgré les arrêts des électrolyses mercure en 2007-2008, mais la tendance générale est à la baisse. Les PCB augmentent aussi, leur origine est méconnue.

Des analyses en « rejet Durance » ont été mises en place une fois par mois, les seuils de détection ont été abaissés pour mieux appréhender le phénomène.

M. Lauch note que ces analyses ont conduit l'État à mettre en place une meilleure surveillance de la Durance; un arrêté de restriction de consommation de poissons a été pris jusqu'à Cadarache.

REJETS ATMOSPHÉRIQUES

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été divisées par deux en quatre ans grâce à la mise en place d'une chaudière au gaz naturel liquéfié (GNL) et du fait de la réduction d'activité.

Déchers

Les quantités sont en augmentation à cause d'un impact notable du démantèlement des installations (en cours d'être terminés).

L'incinération de déchets chlorés et de PCB a augmenté depuis plusieurs années, ce qui permet au site de produire du HCl gaz de haute pureté et du HCl en solution.

BRUIT

Des cartographies sont établies en interne et en externe ; l'objectif est de réduire la nuisance à la source d'améliorer l'acceptabilité de l'activité.

ÉNERGIE

Le site est aujourd'hui importateur d'électricité.

Présentation de la démarche de prévention des risques technologiques - PPRT

Un diaporama, présenté par M. Laborde (Dréal) est joint en annexe.

Il ne faut pas confondre PPI et PPRT; M. LAUCH donne la définition suivante : « un PPRT prévient et un PPI guérit ».

Mme Queyrel estime que l'incidence du PPRT sur la vie quotidienne des Jarlandins peut être importante sur les plans financiers, assuranciels, des servitudes.

Elle rappelle l'existence de la Servitude d'Utilité Publique (SUP) conséquence de l'autorisation ICPE relative au projet SILPRO.

Ce projet n'a pas été réalisé et la société bénéficiaire de l'autorisation d'exploiter et des autorisations de construire a fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire.

Dans quelle mesure cette servitude SILPRO, toujours opposables aux tiers au document d'urbanisme de la Commune, peuvent-elles être modifiées voire supprimées? De par quelle initiative? Quelles sont les incidences de cette SUP sur le PPRT ARKEMA (effets « dominos »). Peut-on ne pas tenir compte des servitudes de Silpro?

M. Lauch rappelle qu'il s'agit du PPRT ARKEMA et qu'il ne concerne pas SILPRO

M. Laborde dit que le PPRT va revoir ces zones, mais tant qu'il n'est pas approuvé, on, ne pourra rien toucher de l'existant DANS LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE. Hors de ce périmètre, on devrait pouvoir lever les contraintes.

Un film réalisé par l'Inéris est présenté.



La démarche MMR n'étant pas encore totalement finalisée, il est possible d'établir seulement les scénarios enveloppe, mais pas la carte des aléas, sur laquelle toute étude complémentaire doit s'appuyer. En conséquence, seul le périmètre d'étude approché peut être présenté par la DRÉAL (M. Wattiau), la carte définitive de ce périmètre devrait être disponible fin mars et la carte des aléas après l'été 2010.

Mme Queyrel demande des précisions sur la manière dont il faut traiter les autorisations de construire dès lors que le périmètre d'étude sera connu dans l'attente de la carte d'aléas. La Commune devra-t-elle recourir à l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme? Un lien étroit lui semble utile à instaurer entre les services de l'Etat (DREAL et service instructeur DDT) et de la Commune.

M. Laborde répond que dès que le périmètre d'étude du PPRT sera défini, il pourra être considéré que tout ce qui est à l'extérieur ne sera pas concerné par des mesures constructives. Par contre, la carte des aléas n'étant pas encore disponible, il sera impossible de travailler sur la vulnérabilité des enjeux situés dans le périmètre.

- M. Martellini demande que les délais d'approbation du PPRT soient tenus afin d'avoir au plus vite de la visibilité sur la redynamisation du territoire
- M. Fiaert, maire de l'Escale, pose une guestion sur l'articulation entre PCS et PPI.
- M. Lauch répond que le PCS est un plan de secours qui est lié à l'existence du PPI d'Arkéma. Dès l'automne, il sera proposé de nouveaux PPI qui permettront la mise en révision du PPI existant. Les distances d'effet seront revues à ce moment là.

Une question est posée sur l'incidence de la réouverture de la voie ferrés Château-Arnoux Saint-.Auban /Digne

La voie n'est pas comptabilisé dans le PPRT, il faudra prendre en compte toutes les incidences au moment de l'étude du la vulnérabilité. Cette ligne augmente la gravité (M. Laborde).

- M. Lauch déclare qu'il y a une volonté de réouverture de cette ligne mais que les calendriers sont disjoints. Le coût de la réouverture sera discuté en temps utiles.
- M. Araud demande si une éventuelle ré-industrialisation de la plate-forme ex-Silpro par une usine classée Seveso aurait des incidences (avec un PPRT) sur Arkéma ?
- M. Wattiau répond que tout nouvel établissement devra être compatible avec son environnement, sans entraîner de contraintes sur l'existant.

PERSONNES ET ORGANISMES ASSOCIÉS (POA)

Une étude exhaustive doit être réalisée pour compléter la démarche d'étude des aléas et ainsi permettre aux personnes et organismes associés (POA) de définir, en concertation, les décisions à prendre.

En plus des organismes présents « de droit » (mairie, exploitant, conseil général et conseil régional, SNCF, etc.), il est convenu d'associer aux réunions les représentants :

- ✓ des salariés du site : M. Philippe BERTRAND titulaire et M. MANZONI suppléant ;
- ✓ des riverains : les noms seront définis prochainement.

Le PPRT sera prescrit le plus tôt possible et certainement avant l'été; l'arrêté préfectoral précisera la liste exhaustive des membres de la réunion d'association.

ÉTUDE SIRÈNES

En juin 2009, une étude sur l'audibilité des sirènes PPI et défense passive a été menée par le CYPRÈS.

Il en ressort que les signaux d'alerte sont faiblement audibles et peu connus par la population.



En plus des organismes présents « de droit » (mairie, exploitant, conseil général et conseil régional, SNCF, etc.), il est convenu d'associer aux réunions les représentants :

- ✓ des salariés du site: M. Philippe BERTRAND titulaire et M. MANZONI suppléant;
- ✓ des riverains : les noms seront définis prochainement.

Le PPRT sera prescrit le plus tôt possible et certainement avant l'été; l'arrêté préfectoral précisera la liste exhaustive des membres de la réunion d'association.

ÉTUDE SIRÈNES

En juin 2009, une étude sur l'audibilité des sirènes PPI et défense passive a été menée par le Cyprès. Il en ressort que les signaux d'alerte sont faiblement audibles et peu connus par la population. Les résultats exhaustifs de cette étude seront disponibles sur le site Internet du Clic.

M. Lauch annonce que le Ministère de l'Intérieur met en place un nouveau système d'alerte et d'information des populations (SAIP) qui devrait être plus efficace, il permettra en particulier d'envoyer des messages courts sur les téléphones portables.

La réunion est close à 17h45.

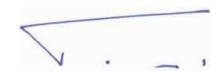
Les co-présidents du CLIC

Patrick MARTINELLI Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban



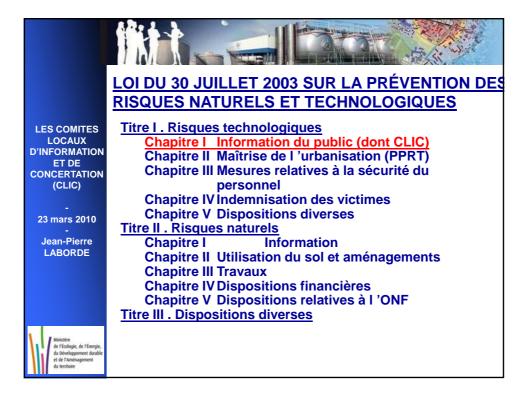


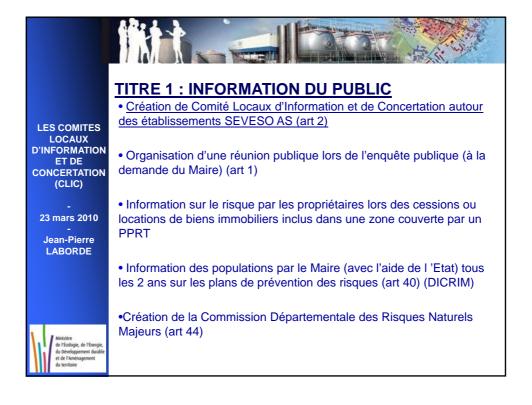
François-Xavier LAUCH Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence

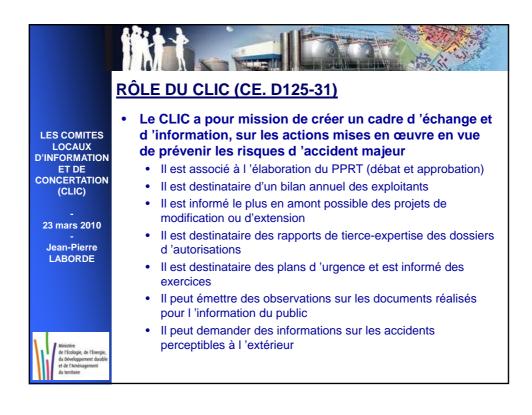


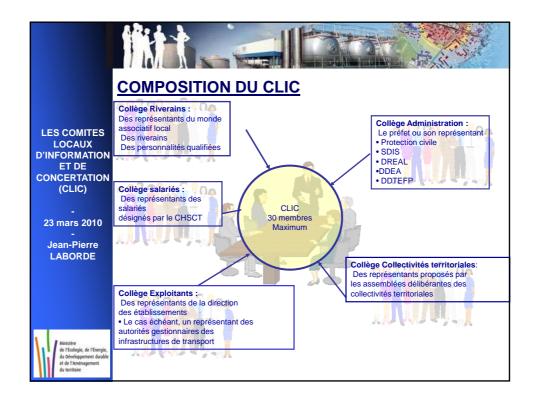








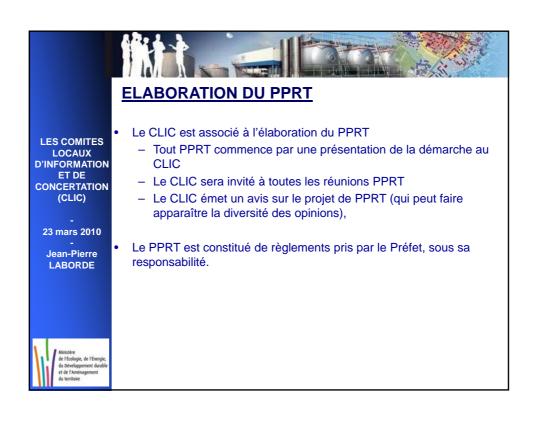




















Prévention des risques technologiques Les 4 fondements

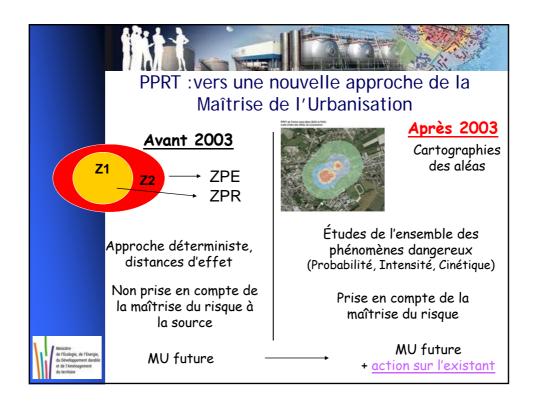
- > La maîtrise des risques à la source
- > L'information du public
- > La maîtrise de l'urbanisation
- > Les plans de secours



Les PPRT en France et en Provence Alpes Côte d'Azur

- Environ 630 établissements AS (Seveso haut) soit 420 PPRT prévus
- 286 PPRT prescrits en France, 32 approuvés (février 2010)
- 30 PPRT en PACA (55 AS), 14 prescrits, 1 approuvé (Bollène dans le Vaucluse)
 - 3 PPRT dans le Vaucluse (5 AS), 4 dans le Var, 1 dans les Alpes Maritimes, **3 dans les Alpes de Haute Provence**, 19 dans les Bouches du Rhône









Principaux textes: Code de l'Environnement, Code de l'Urbanisme, Code de la Construction, Code de l'expropriation (2/2)

- •Circulaire du 27 juillet 2005 relative au rôle des services de l'équipement dans les domaines de la prévention des risques technologiques et naturels. Elle précise le rôle des DDE et DRIRE dans l'élaboration des PPRT.
- •Circulaire PPRT du 3 octobre 2005 définit, quant à elle, le périmètre d'étude et explicite la démarche de caractérisation de l'aléa technologique.
- •Circulaire du 3 mai 2007 relative au financement des conventions tripartites du PPRT

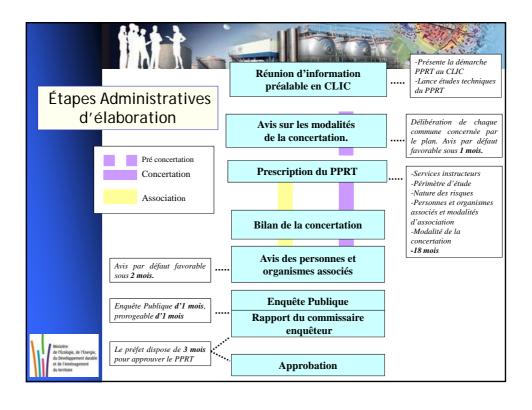




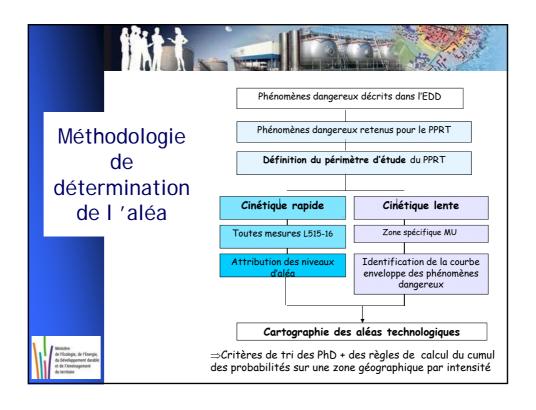
Les étapes de l'élaboration du PPRT

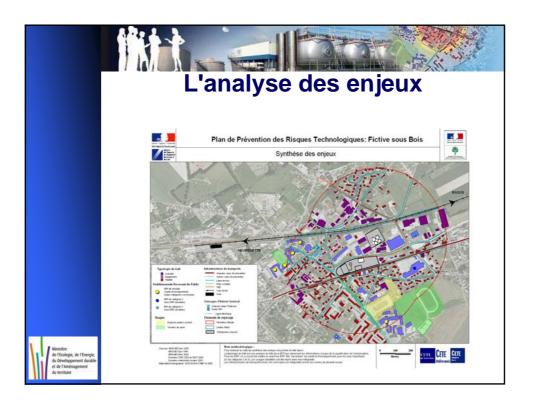
- La procédure d'élaboration
- La détermination de l'aléa
- L'analyse des enjeux
- La stratégie
- Le règlement

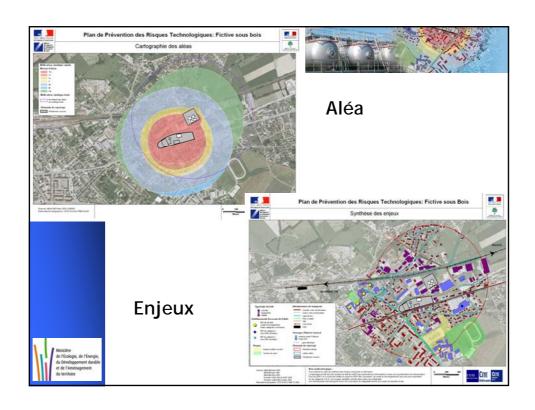


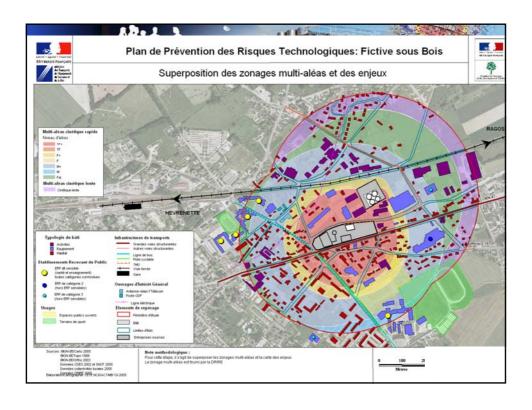


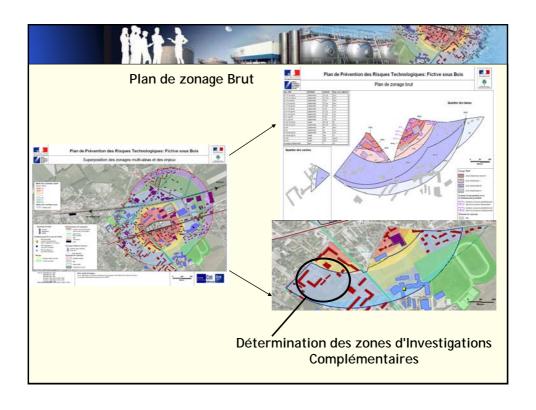


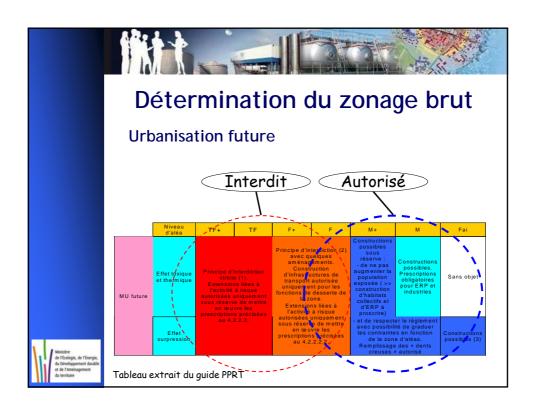


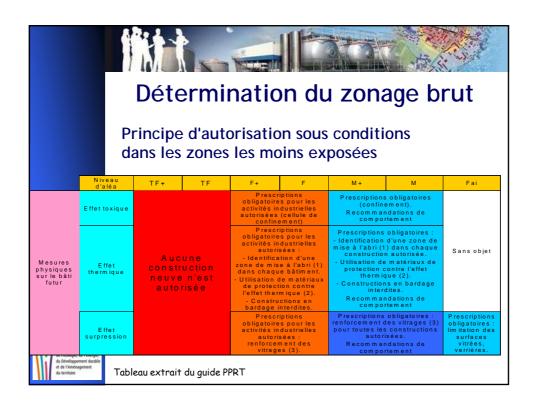


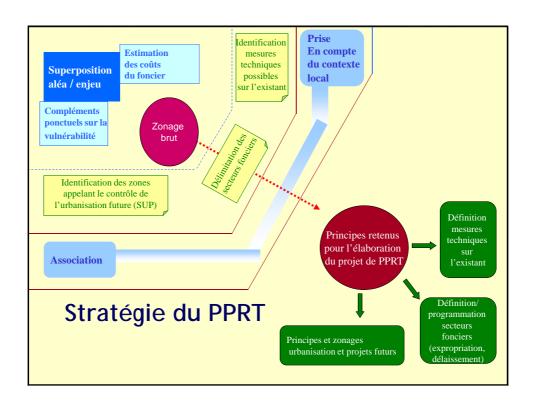


















Trois pôles d'activités

> Produits Vinyliques

Chlore / Soude PVC Compounds vinyliques Tubes et profilés (Alphacan)

> Chimie Industrielle

Acryliques Émulsions Polymères acryliques de spécialité (Coatex) PMMA (Altuglas International) Thiochimie

Fluorés Oxygénés

> Produits de Performance

Polymères techniques Spécialités chimiques (CECA) Additifs fonctionnels



Produits Vinyliques

- > 1 G€ de CA en 2009
- Une filière bien intégrée du chlore jusqu'à la transformation du PVC
- > Arkema N°3 européen







--- Réunion CLIC du 23 Mars 2010 ---

Chimie Industrielle

- > 2,20 G€ de CA en 2009
- Des positions de premier plan dans chaque filière de production
- > Des plate-formes industrielles mondiales à fort potentiel
- > Croissance au travers de projets ciblés





du 23 Mars 2010 ---



Produits de Performance

- > 1,33 G€ de CA en 2009
- Un ensemble d'activités à forte valeur ajoutée
- Parmi les leaders mondiaux dans la plupart des activités
- Une croissance soutenue par l'innovation





--- Réunion CLIC du 23 Mars 2010 ---



Arkema 2009 en bref

> Chiffre d'affaires : 4,444 Md€

> Ebitda : 310 M€

> Résultat net : - 172 M€

> Investissements : 301 M€ - ~ 7% du CA

> R&D : ~ 2,5% du CA, 6 centres de R&D

> 80 sites industriels

> Effectifs: 13 800 salariés

CA par pôle

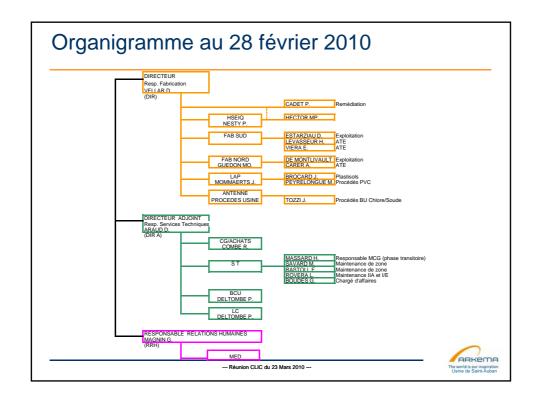


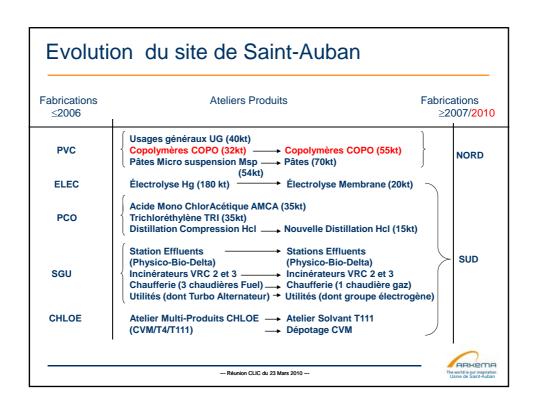
Chimie Industrielle

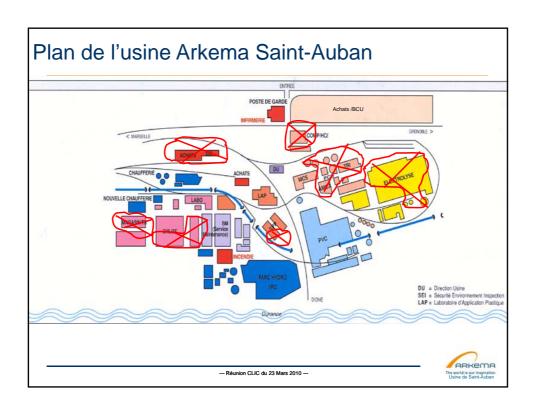












Organisation de l'usine 2009/2010

Personnel de Jour :

- 28 Ingénieurs, 132 TAM, 49 OE
- 2010 : 18 Ingénieurs, 110 TAM, 42 OE

Personnel Posté:

- 59 AM, 91 OE
- 2010: 55 AM, 62 OE

Effectif Total Usine:

• 359 personnes / 287 personnes

--- Réunion CLIC du 23 Mars 2010 ---

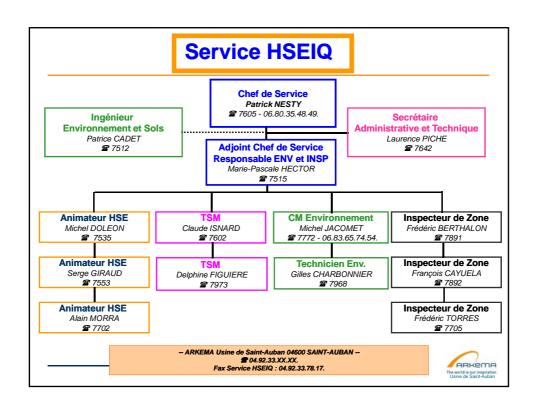


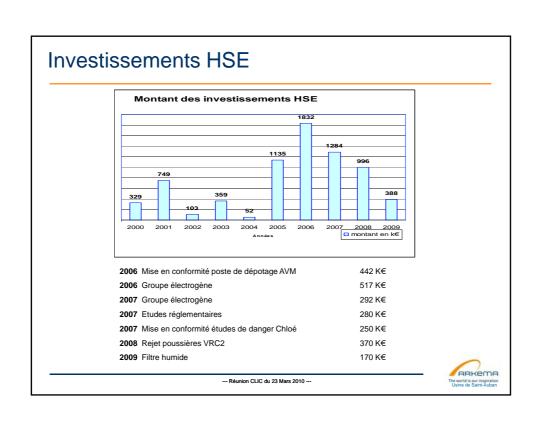
Sécurité Intervention



Organisation des Secours







Bilan environnement et évolution





